



## **EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)**

**Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 13 241 pétitionnaires.**

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**CONSIDÉRANT QUE** des regroupements de résidences privées pour aînés ont entamé des démarches de lobbying auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation afin de permettre des hausses de loyer plus importantes qu'actuellement avec peu de recours possibles pour les locataires;

**CONSIDÉRANT QUE** les locataires de ces établissements payent déjà des loyers démesurés, lesquels varient entre 1 913 \$ pour un logement standard et 3 796 \$ pour un logement avec soins

**CONSIDÉRANT QUE** 60 % des aînés de 65 ans et plus ont des revenus de moins de 30 000 \$ par année et que ces derniers ont une capacité limitée de payer;

**CONSIDÉRANT QUE** les résidences privées pour aînés ont une responsabilité sociale;

**CONSIDÉRANT QUE** certains groupes immobiliers dans le secteur des résidences privées pour aînés ont une capitalisation élevée en bourse;

**CONSIDÉRANT QUE** les propriétaires de résidences privées pour aînés refusent de dévoiler leurs états budgétaires afin de démontrer leurs difficultés financières justifiant une augmentation des loyers plus élevée que ce qui est actuellement prévu par le Tribunal administratif du logement;

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de ne pas modifier les critères par lesquels les hausses de loyers en résidence privée pour aînés sont permises et d'évaluer la possibilité de mettre en œuvre un programme d'aide destiné à soutenir les petites résidences ayant des difficultés financières.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

**Harold LeBel, député de Rimouski**

02-02-2021

**Date de signature de l'extrait**